

avec des cils peu serrés intérieurement; lobe externe très-mince.

Je ne possède qu'un individu mâle, trouvé par M. Wallace à Dorey (Nouv.-Guinée).

---

NOTE (1) sur une Aranéide nouvelle de la famille des Salticides, appartenant au genre *Plexippus*, par M. H. LUCAS.

Le genre *Plexippus*, dont l'établissement est dû à M. Koch (2), a été formé aux dépens des *Attus* de Walckénier, ou des *Salticus* de Latreille; il est assez nombreux en espèces, et la géographie en paraît aussi très-étendue. Il se trouve, dans l'ancien et le nouveau monde, à l'exception, cependant, de l'Europe, où, jusqu'à présent, il n'a pas encore été signalé, au moins d'après le tableau des espèces qui en a été donné par M. E. Simon, dans son *Histoire naturelle des Araignées*, p. 325 (1864). D'après les caractères qui ont été assignés par M. Koch à ce nouveau genre, il paraîtrait que toutes les espèces qu'il comprend ont ordinairement le corps étroit et élancé; les membres très-longs, forts et peu velus; les tubercules oculaires rapprochés et placés sur le sommet du dos; de plus, la couleur est noire et foncée, quelquefois même métallique.

Tels sont les principaux caractères qui différencient cette nouvelle coupe générique de celle du *Phidippus*, à la suite de laquelle M. E. Simon la range dans son *Histoire naturelle des Araignées*.

Le *Plexippe* nouveau que je vais faire connaître dans cette note est fort remarquable, non-seulement par sa forme étroite et allongée, mais aussi par le développement

(1) Lue à la Société entomologique, séance du 27 mai 1868.

(2) *Uebersicht des Arachnid. Syst.*, p. 51 (1850).

véritablement exagéré des mandibules ou antennes-pinces. En effet, lorsque les crochets de ces organes sont développés, ils dépassent de beaucoup, en longueur, le céphalothorax et l'abdomen réunis.

Quand on étudie la répartition géographique des espèces de ce nouveau genre à la surface du globe, on remarque que le nombre des espèces est à peu près également partagé entre l'ancien et le nouveau monde, et que les îles de Java, Bintang et de la Réunion, dépendantes de l'ancien monde, en nourrissent une assez grande quantité.

Le Plexippe nouveau, auquel je donne le nom de *Montrouzieri*, a pour patrie la Nouvelle-Calédonie, et c'est la première fois qu'une espèce de ce genre est signalée dans cette île du grand Océan, désignée par ses habitants sous le nom de Balade.

*Plexippus Montrouzieri*, Luc. Long. 10 millim., lat. 3 millim., pl. II (1), fig. 8 à 12.

P. cephalothorace fusco-rufo, gibbosissimo, longiore quam latiore, antice truncato; mandibulis ferrugineo-violaceo nitidis, elongatissimis, curvatis, antice infra ad basimque bispinosis; unguiculis nigro-violaceo nitidis, antice ferrugineis, elongatissimis, ad basim fortiter arcuatis, sensiter curvatis; maxillis fuscis, fuscescente circumcinctis; labro fuscescente; sterno ovato, elongato, omnino testaceo; palpis flavescensibus, cubitali sensiter arcuato; pedibus elongatis, exilibus, coxis, exinguinalibus tarsisque testaceis, alteris articulis fusco-violaceo nitidis; abdomine angusto, elongato, cylindrico, antice posticeque rotundato, fusco-testaceo flavoque unimaculato, lateribus testaceis infraque fusco-testaceo; fusulis brevibus, fusco-rufescentibus. Marem tantum novi.

*Mâle.* Le céphalothorax, plus long que large, tronqué à sa partie antérieure, légèrement rétréci un peu avant son milieu, est arrondi sur les côtés et postérieurement; il est très-gibbeux, plan en dessus dans la région qui représente le carré oculaire et entièrement lisse; il est d'un brun

(1) Page 167, ligne 10, au lieu de pl. v, lisez pl. II.

roux foncé, plus clair dans la région oculaire, glabre, à l'exception, cependant, dans le voisinage des tubercules qui supportent les yeux, où il présente des poils blancs, courts, serrés et couchés. Les yeux des première et seconde paires sont d'un jaune clair brillant, entourés de brun foncé et portés sur des tubercules peu saillants; ceux de la troisième paire sont d'un noir foncé brillant, et le tubercule qui les supporte est saillant et d'un brun noirâtre; enfin les yeux de la quatrième paire sont d'un noir roussâtre, portés sur des tubercules très-saillants d'un noir foncé légèrement brillant. Les mandibules ou antennes-pinces sont horizontales, très-allongées et sensiblement courbées; on peut dire que leur taille est exagérée, car elles ont deux fois la longueur du céphalothorax; elles sont grêles et un peu plus épaisses à leur partie antérieure, où elles présentent en dessous une excavation profonde, bispiniforme, et qui livre un passage aux crochets lorsque ceux-ci sont repliés; à leur partie inférieure, elles sont armées de deux épines dont l'antérieure est la plus allongée; deux autres épines, mais beaucoup plus courtes, se font remarquer à leur côté interne, dans le voisinage de la base; elles sont lisses en dessus, d'un ferrugineux violacé brillant avec quelques reflets d'un vert cuivreux métallique; les crochets sont allongés et fortement arqués à leur base; ils sont plans en dessus dans la partie arquée, ensuite sensiblement recourbés et terminés en pointe très-acérée; ils sont d'un noir violacé brillant avec leur extrémité entièrement ferrugineuse. Lorsqu'on observe ces mandibules ou antennes-pinces, remarquables par leur longueur, on ne peut s'empêcher de se demander quel a été le but de la nature en donnant au mâle des organes de préhension ayant un développement aussi considérable. Les mâchoires ou pattes-mâchoires, plus longues que larges, sont arrondies et élargies à leur sommet et rétrécies dans leur partie médiane; elles sont brunes, bordées de fauve clair et

hérissées de poils de cette couleur à leur côté interne. Les palpes sont grêles, allongés et entièrement jaunes; le cubital est sensiblement arqué; quant à l'article terminal, il est allongé, rétréci dans son milieu et enveloppe à demi le digital, qui est allongé, renflé et lisse : des poils d'un jaune très-clair, allongés, peu serrés hérissent ces divers articles, particulièrement le terminal, où ils sont assez abondants. La lèvre, plus longue que large, arrondie sur les côtés et antérieurement, est d'un brun clair; elle est lisse et présente, à sa partie antérieure, quelques poils bruns. Le plastron sternal allongé est ovalaire, lisse et entièrement testacé. Les pattes sont allongées, grêles, à l'exception, cependant, de celles de la première paire, dont les fémurs sont plus robustes et armés, à leur partie antérieure, en dessous, d'une épine assez forte; la hanche, l'inguinginal et le tarse sont testacés; quant aux autres articles, c'est-à-dire le fémoral, le génual, le tibial et le métatarse, ils sont d'un brun violacé brillant, armés de longues épines de cette couleur, parmi lesquelles on aperçoit des poils testacés. Enfin il est aussi à noter que les première et troisième paires de pattes sont les plus allongées; puis vient ensuite la quatrième paire, et enfin la deuxième, qui est la plus courte. L'abdomen étroit, allongé, cylindrique est arrondi à ses parties antérieure et postérieure; il est d'un brun testacé, un peu plus foncé vers le milieu de sa partie médiane et finement ridé sur les côtés et postérieurement, où il est unimaculé de jaune clair; il est testacé sur les côtés, avec le dessous entièrement d'un brun testacé. Les filières sont courtes et d'un brun roussâtre.

Cette curieuse espèce, dont je ne connais que le mâle, a été rencontrée dans l'île de Balade (Nouvelle-Calédonie), et m'a été offerte par M. E. Deyrolle. En dédiant cette Aranéide nouvelle au R. P. Montrouzier, c'est afin de rap-peler les services rendus à l'histoire naturelle en général

et à l'entomologie en particulier par cet infatigable ouvrier apostolique.

Fig. 8. *Plexippus Montrouzieri*, ♂ grossi. — Fig. 9. La grandeur naturelle. — Fig. 10. Céphalothorax, mandibules ou antennes-pinces et abdomen vus de profil. — Fig. 11. Patte-mâchoire ou palpe grossi. — Fig. 12. Céphalothorax grossi pour montrer la disposition des yeux.

---

HISTOIRE naturelle et médicale de la CHIQUE (*Rhynchoprion penetrans*, Oken), insecte parasite des régions tropicales des deux Amériques. — Par M. GUYON, docteur-médecin, correspondant de l'Académie des sciences, etc. — Suite. Voir 1865, p. 295; 1866, p. 64, 111, 326, 359; 1867, p. 7, 208 et 276; 1868, p. 25, 70, 101, 171, 245.

« LARVE (pl. I, fig. 10). A la sortie de l'œuf, la larve de  
 « la Chique est d'un blanc nacré, transparente; plus tard,  
 « elle devient grisâtre. Elle est vermiforme, apode, sans  
 « yeux, douée de mouvements très-vifs et assez variés;  
 « elle marche en serpentant. Le plus souvent le mouvement  
 « de progression a lieu dans un plan vertical, quelque-  
 « fois dans un plan horizontal. Au moindre contact  
 « un peu brusque, elle s'enroule sur elle-même, à la  
 « manière des iules. La progression s'opère : 1° à l'aide  
 « des crochets implantés à la face inférieure de l'anneau  
 « céphalique; ce sont eux qui déterminent le mouvement  
 « de traction; 2° par les deux appendices mamelonnés de  
 « l'anneau caudal qui servent de point d'appui pour la  
 « propulsion. Nul doute que la marche ne soit aidée aussi  
 « par les poils implantés sur les divers segments, surtout  
 « par les deux longues soies qu'on remarque de chaque  
 « côté, à la réunion des faces latérales et inférieures de